

UNE NOTICE DE MÉDICAMENT

- 1 - Il s'agit d'un médicament de « Traitement de la toux ».
- 2 - Ce support est une notice qui permet de connaître la composition, l'utilisation, la posologie et les précautions à prendre avant d'utiliser ce médicament.
- 3 - Ce médicament se nomme « TULATOU ».
- 4 - Il se présente sous la forme d'un sirop dans un flacon.
- 5 - Il soigne la toux.
- 6 - Le laboratoire « GUERY » a fabriqué ce sirop.
- 7 - Ce sirop est vendu avec un « godet doseur ».
- 8 - Oui, un enfant peut prendre ce sirop.
- 9 - Le flacon contient 200 ml de sirop.
- 10 - L'adresse du laboratoire est GUERY 30, rue des microbes 75000 Paris.
- 11 - Oui, ce médicament est homéopathique.
- 12 - Pour un adulte la dose maximum est de 15 ml 5 fois par jour.
- 13 - Non. Pour un enfant la dose maximum est de 5 ml 5 fois par jour.
- 14 - On peut lire la composition du médicament sur la partie centrale de la notice.
- 15 - Ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'otite et de sinusite sans avis médical.